

# **[ORANGE] ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL - PARTIE 2 - LES RECRUTEMENTS PEUT MIEUX FAIRE !**

Ces dernières années, grâce à la signature des " accords intergénérationnels ", la Direction s'était engagée à recruter 6000 personnes sur la période 2016 - 2018 et 6800 personnes sur la période 2019 - 2021. La négociation d'un nouvel accord est en cours. Pour le moment, la CFDT a obtenu un engagement de la Direction pour recruter 7500 personnes.

**AU REGARD DE LA FONTE PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, LA CFDT DEMANDE UN MINIMUM DE 8000 RECRUTEMENTS.**

*(plus d'informations dans documents)*

ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL - PARTIE 2 - LES RECRUTEMENTS PEUT MIEUX FAIRE !

Documents

[ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL - PARTIE 2 - LES RECRUTEMENTS PEUT MIEUX FAIRE !](#)